

## Conseil Municipal du 10 décembre 2015

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE - M Pascal DROCCHI - M Thierry BONVOISIN - Adjoint -

M Michel DABOUT - M Alain FAURE - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - Mme Nathalie NGUYEN - M Olivier PONTHEU.

Excusés: Mme Catherine FILIPOV, M Philippe GANNE.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Olivier PONTHEU.

- Informations générales et restitution de dossiers en cours par Monsieur le Maire

- Demande d'accord de principe pour les dossiers suivants :

- Travaux le pavillon de la Cour du pont :
  - ✓ Réfection du pignon (maçon) estimé à 120€ HT / m<sup>2</sup>
  - ✓ Réfection générale de l'électricité : ajouter si nécessaire 2 ou 3 prises dans une pièce du RDJ
  - ✓ Demande d'aide à l'ARIM pour l'isolation des fenêtres ou la globalité du dossier
- Remplacement d'une fenêtre dans le logement rue de l'Eglise
- Bardage au niveau des activités nautiques (suivi label « village de caractère »)
- Etude de sol pour l'assise de l'ascenseur (Casino –aménagement 1<sup>er</sup> étage)

Accord du Conseil

- Classement définitif des plages de Villerville

- Graves : bonne qualité
- Rue des Bains : excellente qualité

- Informations sur l'école : fréquentation des activités extrascolaires (100%), cantine, garderie => satisfaction des parents et du Conseil d'Ecole

- Décision modificative budgétaire

Le remplacement de la chaudière dans le logement situé rue de Landal coûte plus cher que prévu. Il est nécessaire de déplacer 4 300€ de l'article 16878 vers l'article 2135.

Accord du Conseil.

- Personnel :

- Renouvellements de contrats : 2 adjoints techniques et la secrétaire de mairie

Accord du Conseil.

- Après consultation d'un courtier, renouvellement du contrat CNP 2016 (assurance du personnel communal)

Accord du Conseil

- Tarifs 2016

- Loyers communaux :

- Les loyers des logements n'augmentent pas même si l'IRL est de + 0,02%,
- Les baux commerciaux augmentent de 0,99%,

- Les loyers des garages augmentent de quelques euros.
  - Taxe de séjour (camping, hôtels, meublés) : légères augmentations des taxes
  - Les tarifs communaux (concession de cimetière, droit de place, échafaudage) restent au même tarif.
  
- Budget annexe du CCAS : décision de rattachement au Budget général  
 La Loi NOTRe permet aux communes de moins de 1 500 habitants de supprimer le budget annexe du CCAS. Le nombre d'écritures comptables annuels pour le budget du CCAS étant faible, proposition de supprimer ce budget annexe.  
 Accord du Conseil
  
- Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal du Calvados :  
 Avis favorable sur le projet avec des réserves notamment pour une suite favorable à la demande de la commune de St Gatien des bois de rejoindre Cœur Côte Fleurie.
  
- Fourrière automobile  
 Demande d'autorisation de la Communauté de Communes pour émettre des titres de recettes pour les véhicules détruits (non repris par les propriétaires et non vendus par le service des Domaines) gardés plus de 60 jours ouverts sur le parc de la fourrière automobile. Cela concernera les véhicules mis en fourrière à partir du 01/10/15.  
 Accord du Conseil
  
- Indemnité de Conseil du Receveur Municipal  
 Attribution de l'indemnité de conseil allouée aux receveurs des établissements publics locaux, au bénéfice du Receveur Municipal de la Commune.  
 Accord du Conseil avec demande d'établir un bilan et des conseils sur le potentiel budgétaire.
  
- Aménagement de parcelle pour lots  
 Accord de principe sous réserve de l'avis de France domaines pour l'aménagement de 2 lots avec un accès commun.  
 Accord du Conseil sur le devis d'Aménagéo pour le bornage contradictoire amiable ainsi que la division de parcelle : mission d'urbanisme pour 2 000€ HT et mission de maîtrise d'œuvre pour 5 100€ HT. Demande formulée auprès du Cabinet pour un effort sur le prix proposé.
  
- Reprise de concessions de cimetière  
 Proposition de reprise de 11 concessions de cimetière dont la procédure est terminée.  
 Accord du Conseil
  
- Autorisations
  - Vente d'objets  
 - Suite à la prise de possession d'un pavillon au terme d'un viager, la commune a récupéré des meubles et des objets laissés par les héritiers.

Il est sollicité du Conseil que le produit de la vente revienne directement au profit de l'association Sauvons notre falaise.

Accord du Conseil

- Demande d'autorisation de vendre les objets suivants au profit de l'association « Sauvons la falaise... »

- Coquillages laissés dans l'ancien musée.
- Plaques métalliques du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Singe en Hiver
- Projecteur 8 mm

Accord du Conseil

- Frais pour panneau publicitaire de l'hôtel Bellevue sur la façade du Garage.

Le Conseil décide que :

- la taxe sur la publicité reste inchangée
- le montant annuel pour le panneau sera de 500€. Convention à titre précaire. Rétroactivité des frais de publicité au jour de la prise de propriété par la commune.
- le forfait pour l'éclairage sera de 100€ par an avec rétroactivité à la signature de la propriété par la commune.

- Frais portable club nautique

Un portable à cartes a été acheté mais les cartes de renouvellement sont à rembourser à l'Adjoint qui a avancé les frais.

Accord du Conseil

- Appellation de voirie

Suite à la demande des services de secours, proposition d'appeler la voirie entre la fontaine aux Paons et le stop (dans la forêt) « Route du Bout du Haut ». Des panneaux seront à acheter.

Accord du Conseil

- Demandes de subvention de ravalement

- Demande de subvention d'habitants pour des travaux de ravalement de façades effectué sur leur propriété, rue Butin pour un montant de 4 122,00€ TTC. Proposition d'une subvention de 412,20€ correspondant à 10% des travaux réalisés. Accord du Conseil.
- Demande de subvention d'une habitante pour des travaux de ravalement de façades effectué sur leur propriété rue Général de Gaulle pour un montant de 11 963,60€ TTC. Proposition d'une subvention de 650,00€. Accord du Conseil
- Demande de subvention d'habitants pour des travaux de ravalement de façades effectué sur leur propriété, rue du Douet pour un montant de 4 964,30€ TTC. Proposition d'une subvention de 496,43€ correspondant à 10% des travaux réalisés. Accord du Conseil.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

